



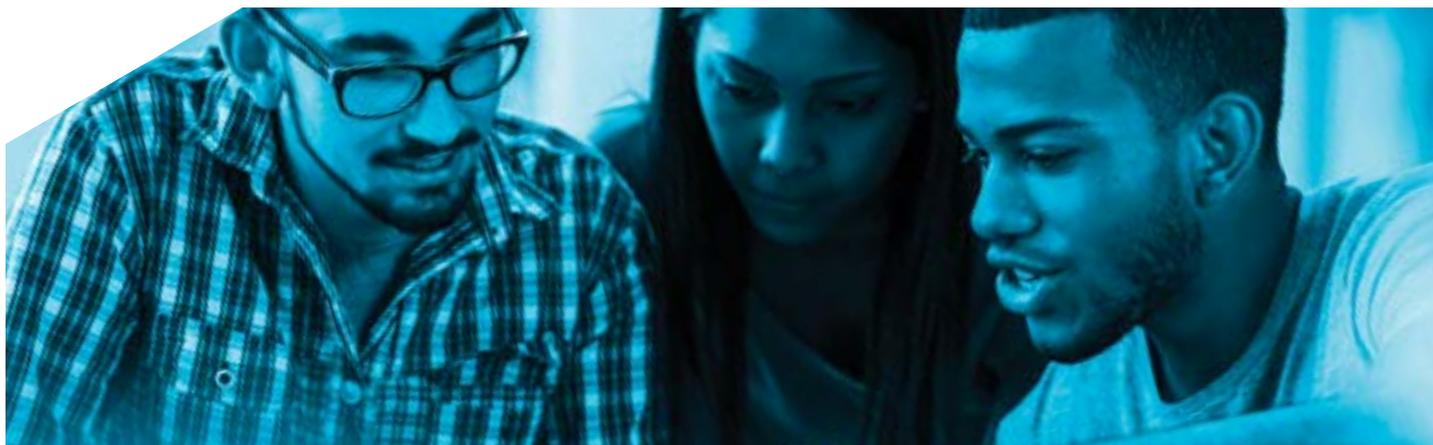
UNIVERSITÉ
LAVAL

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

2^e CYCLE UNIVERSITAIRE - 27 CRÉDITS

Le Programme de formation professionnelle CPA (PFP) consiste en une série de cours visant principalement à accroître la capacité des candidats d'appliquer, en contexte de travail, les connaissances, les valeurs, l'éthique et les attitudes professionnelles attendues des CPA. Le PFP s'inscrit dans une importante dimension d'intégration des compétences et comprend aussi un volet axé sur l'acquisition de connaissances plus poussées que celles acquises dans le cadre des préalables universitaires.

**DIPLÔME D'ÉTUDES
SUPÉRIEURES
SPÉCIALISÉES
(DESS) EN
COMPTABILITÉ**



[PRO]GRAMME ACCRÉDITÉ

MODULES COMMUNS		MODULES OPTIONNELS Deux modules au choix du candidat				MODULES INTÉGRATION	
Information financière	Comptabilité de management	Certification	Fiscalité	Finance	Gestion de la performance	Intégration compétences	Préparation examen
Automne ou hiver	Automne ou hiver	Automne ou hiver	Automne ou hiver	Automne ou hiver	Automne ou hiver	Été	Été
CTB-6110 Comptabilité financière avancée (3 cr.)	CTB-6111 Comptabilité de management avancée (3 cr.)	CTB-6117 Audit avancé (3 cr.)*	CTB-6120 Fiscalité pour comptables professionnels (3 cr.)*	CTB-6116 Finance avancée (3 cr.)	CTB-6112 Gestion de la performance (3 cr.)	CTB-6113 Synthèse et intégration (6 cr.)	CTB-6115 Préparation Examen final commun 2 (3 cr.)
CTB-6114 Préparation Examen final commun 1 (3 cr.)					HIVER PÉRIODE DE STAGE		CTB-6122 Préparation Examen final commun 3 (3 cr.)

* Obligatoire pour l'obtention du permis en comptabilité publique (auditeur)

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Mélanie Roussy, Ph.D, MBA, CPA, CA
Tél. : 418 656-3829 Téléc. : 418 656-7746
melanie.roussy@fsa.ulaval.ca
Site Web : bit.ly/ulaval_cpa

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu.

Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2^e cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat.

L'Université Laval exige une moyenne de 3,00/4,33.